

ÉDITO



EN ROUTE VERS LA FIN D'ANNÉE

Encore une actualité bien riche dans notre commune à travers les articles de ce Samois Infos. Tout d'abord un rappel de deux arrêtés importants pour la vie des samoisiennes et des samoisien(ne)s, la limitation de la vitesse à 30 km/h, et les heures où il convient de ne plus faire de bruits susceptibles de gêner les voisins. Il est dommage de devoir sans cesse « régler », mais malheureusement, certains d'entre nous ont tendance à oublier qu'ils vivent en société, et que cela implique le respect des autres samoisien(ne)s. Mais l'actualité, c'est aussi la richesse culturelle de Samois, rappelée brillamment à l'occasion de la Fête européenne du Patrimoine et le scellement des plaques relatant l'histoire de nos édifices. N'oubliez pas de les lire et les relire, il y a encore tant de choses à découvrir sur la richesse de notre village. Nous sommes sur la route de Noël, de nombreuses fêtes sont en préparation, et j'espère que vous serez nombreux à venir en profiter.

MICHEL CHARIAU

VOIRIE

SAMOIS À 30 À L'HEURE

Trente km/h, c'est désormais la vitesse maximale autorisée sur les routes samoisien(ne)s. Cette mesure vise à apaiser la circulation et à favoriser le développement des mobilités douces sur le territoire. Elle assure également la cohérence avec les aménagements déjà réalisés pour améliorer la cohabitation entre les différents usagers de la route et rend plus efficace les actions menées en faveur du cadre de vie et de la sécurité. Rue de Courbuisson par exemple, les îlots réalisés en début d'année contribuent à casser la vitesse des automobilistes et à encourager le partage de la chaussée. D'ailleurs, la généralisation des 30 km/h sur l'ensemble du territoire com-

munal est avant tout une question de sécurité. L'un des objectifs premiers de cette mesure est d'améliorer la protection des usagers, notamment des plus vulnérables. En effet, à 30km/h, le champ de vision est élargi d'environ 30 degrés et la distance d'arrêt réduite de moitié. Autant de paramètres qui limitent les possibilités d'accident mais aussi leur gravité. Au-delà de la sécurité routière, le passage à 30km/h contribue à un meilleur cadre de vie : il favorise le partage des espaces, encourage le recours aux mobilités douces et réduit les nuisances sonores pour les riverains.

Des panneaux de signalisation indiquant la limitation de vitesse ont été installés aux entrées de ville et des marquages au sol de rappel complètent la signalisation verticale afin de faciliter l'application de cette nouvelle mesure.

SÉCURISATION DU CARREFOUR LAMBERT/ LIBÉRATION

Pour rendre ce croisement plus sûr, le rayon de giration depuis la rue Maximilien Lambert vers l'avenue de la libération a été élargi. Pour permettre ces travaux, une partie de la parcelle appartenant à la maison située à l'angle de la rue a été acquise il y a quelques mois par la Commune et le mur de clôture reconstruit en pan coupé. Désormais, les véhicules quittant cette voie peuvent s'engager sur l'avenue de la Libération en toute sécurité !



VALORISER LE PATRIMOINE SAMOISIEN

Un parcours pour inviter habitants et visiteurs à (re)découvrir les sites remarquables du village.

Vous pouvez désormais découvrir dans le village un parcours patrimoine qui permet, aux samoisiens comme aux visiteurs, de mieux connaître l'histoire de Samoëns-sur-Seine. Ce parcours prend la forme de plaques en lave émaillée qui présentent le lieu et l'histoire des différents sites d'intérêt patrimonial devant lesquels elles sont installées. Un très beau projet réalisé en collaboration avec l'association Les Amis de Samoëns qui a réalisé les recherches historiques et iconographiques. Les 10 premières plaques de ce parcours patrimoine qui, à terme, en comptera 18, et qui avaient déjà été installées sur un support provisoire, ont été remplacées début octobre par des plaques définitives en lave émaillée. Ce matériau noble et durable qui allie robustesse et qualité esthétique présente l'avantage d'être d'une grande résistance aux agressions du gel et de la lumière du soleil.

BALADE AU FIL DES ÂGES
Découvrez dès à présent, le temps d'une jolie balade dans Samoëns, l'histoire de la mairie, de l'église, du lavoir, de la tour, du cimetière, de l'hôtel-Dieu, du pont médiéval disparu, des plâtreries, de l'ancienne écluse et de ce qui fut le restaurant «Chez Fernand» où le musicien de jazz, Django Reinhardt aimait venir jouer quelques airs, en bord de Seine et à trois pas de ce qui fut sa maison.



ATTENTION AUX NUISANCES SONORES

Les beaux jours s'éloignent mais les bruits de voisinage qu'ils soient liés à des comportements ou à des activités ne connaissent pas de saison !

À Samois-sur-Seine, les bruits de voisinage sont réglementés par arrêté municipal. Les activités bruyantes des particuliers sont autorisées uniquement de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h les jours ouvrables et de 10h à 12h les dimanches et jours fériés. Les professionnels utilisant des outils ou des appareils susceptibles d'entraîner une gêne pour le voisinage doivent interrompre leurs travaux de 12h30 à 13h30 et de 18h à 8h30 les jours ouvrables. Les travaux bruyants publics ou privés sont autorisés jusqu'à 19h. Ces activités sont interdites les dimanches et jours fériés.

De jour comme de nuit ces bruits de voisinage peuvent être sanctionnés dès lors qu'ils troublent de manière anormale le voisinage. Au-delà de la réglementation, la tolérance et le respect permettent souvent de limiter les tensions entre voisins mais pour bien vivre ensemble, chacun doit connaître et observer certaines règles. Pour en savoir plus et consulter l'arrêté municipal, rendez-vous sur samois-sur-seine.fr



ALSH/CANTINE : DÉLAIS RÉSERVATION HARMONISÉS

À compter du 1^{er} janvier 2026, les délais de réservation et d'annulation des services enfance sur monespacefamille.fr évoluent. À partir de cette date, vous devrez réserver ou annuler toute prestation périscolaire au plus tard 7 jours calendaires avant le jour J et 31 jours calendaires avant le jour J pour les prestations extrascolaires. L'objectif de cette nouvelle organisation est de rendre les délais plus lisibles et cohérents, notamment pour les familles qui fréquentent plusieurs services, mais aussi de rendre le fonctionnement plus fluide pour les équipes encadrantes. Disposer d'une vision des effectifs à plus long terme c'est garantir une meilleure organisation même en cas d'imprévu pour offrir un accueil de qualité à chaque enfant.



ACCUEIL DE LA MAIRIE

L'accueil de la mairie a été rénové ! Des travaux nécessaires qui avaient pour objectif d'offrir un espace plus fonctionnel et adapté à l'accueil du public. Les murs abîmés ont été repris et repeints dans des tons vert sauge et blanc, un choix à la fois moderne et apaisant, en harmonie avec l'environnement naturel de la commune. Une borne d'accueil vient compléter cet espace qui devient pratique et moderne.

LISTES ELECTORALES

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales dès votre installation sur la commune. Vous n'êtes pas encore inscrit ? Munissez-vous d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile à votre nom daté de moins de trois mois puis rendez-vous sur service-public.gouv.fr > *fiches pratique* > *Papiers Citoyenneté - Elections* pour faire votre demande d'inscription. Vous pouvez également réaliser cette démarche en mairie muni des mêmes documents.



APÉROSE : SOIRÉE SOLIDAIRE !

Le vendredi 3 octobre, la pluie n'aura pas eu raison de la solidarité samoisienne ! Initialement prévu sur la place de la République, le concert caritatif Apéroser, organisé par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), s'est finalement tenu dans la cour du Foyer Django Reinhardt. De 18h à 20h et malgré la météo maussade Marion Leveau, Léa Guerri, Amy Kyle et Lila Codina se sont relayées pour offrir au public un concert vibrant et engagé. La pres-

tation des quatre samoisiennes a fait l'unanimité et permis de vendre pour près de 500€ de « Jacqueline Rose », un cocktail à base de rosé, de limonade et de grenadine spécialement préparé par des bénévoles pour l'événement. La totalité des recettes ont été reversées à l'association Ruban Rose. Un grand merci aux artistes, aux bénévoles et aux habitants venus, malgré la météo, soutenir cette belle cause dans une ambiance festive et solidaire.



NOUVEAUX HABITANTS

Vendredi 10 octobre, une quinzaine de familles ont été reçues dans la salle du Foyer Django Reinhardt pour un rendez-vous devenu traditionnel : l'accueil des nouveaux habitants. Ce moment convivial a permis aux foyers installés cette année de rencontrer des membres du conseil municipal, des présidents d'associations et de Samoisiens. L'occasion également de s'informer, d'échanger, de repartir avec un sac de bienvenue rempli d'informations pratiques...et bien sûr de partager un verre de l'amitié !

INSCRIPTION AU NOËL DES AÎNÉS

Alors que le repas des aînés a une nouvelle fois permis de partager des sourires, des souvenirs et quelques pas de danse dans une ambiance pleine de bonne humeur, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) prépare désormais le Noël des aînés. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 30 novembre pour les samoisiens âgés de 70 ans et plus. Cette année, le CCAS vous offre des bons cadeaux à valoir chez les commerçants samoisiens. Une belle manière de soutenir le commerce local tout en se faisant plaisir. Le retrait des

bons aura lieu le 17 décembre de 14h à 17h en salle des mariages. Un moment convivial vous attend autour d'une boisson chaude et d'une petite collation !

Le Noël des aînés

VOUS AVEZ 70 ANS ET PLUS ? POUR LES FÊTES LE CCAS VOUS OFFRE DES BONS CADEAUX

SUR INSCRIPTION

EN MAIRIE AU 01 64 69 54 69 OU À SOCIAL@SAMOIS-SUR-SEINE.FR

30 NOV

RETRAIT DES BONS
MERCREDI 17 DÉCEMBRE
de 14h à 17h en mairie, salle des mariages

Mairie de Samois-sur-Seine
Place de la République
77100 Samois-sur-Seine



DIMANCHE EUROPÉEN DU PATRIMOINE

Journées Européennes du Patrimoine à Samois-sur-Seine : une immersion culturelle et musicale.

Dimanche 21 septembre 2025, Samois-sur-Seine a bien sûr participé aux Journées Européennes du Patrimoine, offrant aux visiteurs une immersion dans l'histoire locale, l'architecture et la musique. Retour sur un dimanche entre découvertes architecturales, balade à vélo et concert en plein air.

Dès la matinée, l'église de Samois-sur-Seine a ouvert ses portes pour une visite guidée organisée par l'association Les Amis de Samois. Au programme, découverte des extérieurs avec Jean Soulat, archéologue samoisien. Une occasion unique de découvrir les secrets de la construction de l'édifice, ses évolutions au fil des siècles et les traces laissées par les différentes époques. La visite s'est poursuivie à l'intérieur de l'église, où les participants ont pu admirer le patrimoine mo-

bilier et artistique, souvent méconnu du grand public. Les bénévoles de l'association, passionnés et passionnants, ont su transmettre leur amour pour ce lieu chargé d'histoire.

À VÉLO SUR LES TRACES DES AFFOLANTES

L'après-midi, Samois-sur-Seine s'est associé au parcours des Affolantes à vélo, proposé dans le cadre du festival Pro Quartet. Le rendez-vous était fixé à 15h devant la résidence Beau Rivage où une trentaine de cyclistes se sont retrouvés pour une balade insolite. Guidés par Émilie Dumarest, conférencière locale, les participants ont suivi un parcours à travers des villas emblématiques comme Les Chimères, Clairefontaine, L'Hacienda, Les Fontaines Dieu, Rochefontaine ou La Source. Chaque halte a été l'occasion d'évoquer des anecdotes, des légendes et des faits historiques, transformant la balade en une véritable aventure culturelle. La journée s'est achevée en beauté à Ruissel-sous-Bois,



où les participants ont été accueillis par le quatuor Citadelles. Dans le cadre enchanteur du jardin, sous un soleil généreux, les musiciens ont offert un moment privilégié qui a été salué par le public.





PERSPECTIVE FESTIVE

Cette année encore, Samois-sur-Seine se prépare à célébrer les fêtes dans la joie et la convivialité. Tout au long du mois de décembre, des animations attendent petits et grands sur la place de la République et dans toute la commune. Le village de Noël, organisé par le Foyer Django Reinhardt, la Municipalité et le Comité des fêtes, offrira un moment féerique en plein air. Marché de Noël sur la place de la République, fête des lumières et autres animations raviront les visiteurs. Rendez-vous à 17h pour

l'illumination du sapin et la retraite aux flambeaux derrière la calèche du père Noël. Les sportifs ne seront pas en reste avec la traditionnelle course de Noël organisée par Samois Athlétisme samedi 20 décembre (+ d'infos et inscriptions sur www.klikego.com). Pour les plus jeunes, la boîte aux lettres du Père Noël sera installée devant la mairie tout le mois de décembre. Les lutins de l'ARPE se chargeront de collecter les lettres et d'assurer que tous les vœux arrivent bien à destination !

PRÉVENTION

VENTES DE CALENDRIERS... ATTENTION AUX ARNAQUES !

Chaque fin d'année, c'est une tradition les facteurs, sapeurs-pompiers ou les éboueurs passent vous proposer leur calendrier. L'occasion d'échanger des vœux et, si vous le souhaitez, de témoigner votre gratitude pour les services rendus tout au long de l'année. Mais attention : de faux représentants profitent parfois de cette période pour tenter de vous arnaquer. Quelques réflexes simples pour vous protéger : Ne laissez jamais entrer un inconnu chez vous et demandez toujours la carte professionnelle. Pompiers, facteurs ou éboueurs, tous ces agents doivent pouvoir justifier de leur fonction. En cas de doute, contactez le commissariat de Fontainebleau au 01 60 71 58 00 ou la police municipale au 06 32 54 57 08. Si vous vous sentez en danger, contactez le 17.

29 NOV.

Soirée Salsa à 18h à la Samoisienne.

5 DÉC.

Cérémonie d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

6 DÉC.

Marché de Noël de 10h à 20h sur la place de la République. Fête des lumières à 17h.

10 DÉC.

Conseil municipal à 20h en salle des mariages.

20 DÉC.

Course de Noël, départ de la Samoisienne à partir de 18h.

31 DÉC.

Réveillon du nouvel an avec LB Salsa à 22h à la Samoisienne.

10 JANVIER

Vœux du Maire et du conseil municipal à 10h à la Samoisienne.

Directeur de la publication :

Michel Chariou

Coordination :

Anne-Sophie Michat

Denis Montel

Rédaction :

Mairie de Samois-sur-Seine

Place de la République

77920 Samois-sur-Seine

01 64 69 54 69

mairie@samois-sur-seine.fr

www.samois-sur-seine.fr

www.facebook.com/villagedesamois